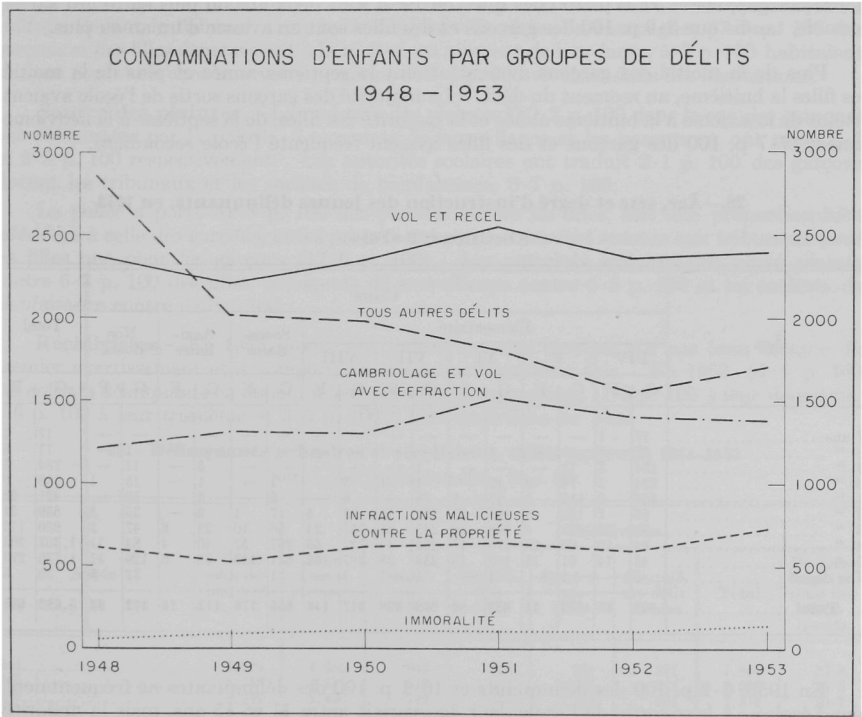


26.—Jeunes délinquants classés selon le délit, 1949-1953

NOTA.—Voir le nota du tableau 22, p. 339.

Délit	1949	1950	1951	1952	1953
Homicide involontaire et meurtre.....	4	—	—	—	—
Viol, commerce charnel et inceste.....	7	4	3	3	5
Attentat à la pudeur.....	37	36	31	19	28
Voies de fait graves et blessures.....	12	26	31	27	16
Voies de fait simples.....	81	59	89	65	89
Mise en péril des voyageurs sur les chemins de fer.....	11	12	9	25	11
Autres infractions contre la personne.....	23	14	25	33	20
Cambriolage et vol avec effraction.....	1,318	1,310	1,520	1,411	1,391
Vol qualifié.....	28	27	22	45	25
Vol et recel.....	2,227	2,373	2,553	2,379	2,400
Détournement de fonds, escroquerie et fraude.....	17	21	10	16	15
Incendie.....	16	49	28	36	34
Infractions malicieuses contre la propriété.....	536	618	646	597	736
Faux et contrefaçon.....	15	16	20	25	19
Incorrigibilité et vagabondage.....	515	660	484	403	529
Immoralité.....	97	126	111	110	139
Divers autres délits.....	1,254	1,067	1,062	874	920
<b>Total.....</b>	<b>6,198</b>	<b>6,418</b>	<b>6,644</b>	<b>6,068</b>	<b>6,377</b>



**Sexe et âge des délinquants.**—Les jeunes délinquants sont surtout des garçons. La proportion entre le nombre des garçons et celui des filles est à peu près la même depuis longtemps; en 1953, pour tous les genres de délits, elle est approximativement d'une fille contre huit garçons. Les délinquants de 13 à 15 ans sont les plus nombreux: 69·6 p. 100 des garçons et 86 p. 100 des filles en 1953. Cependant, 272 garçons et 10 filles (4·4 p. 100 des enfants) étaient âgés de moins de 10 ans.